

## NOUVELLES MODALITES DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Sa nouvelle organisation vous amène à être convoqué(e) à :

- une **formation théorique et pratique obligatoire** sur une journée,
- une **épreuve pratique et théorique** la semaine suivante.

Pour être reçu, vous devrez :

- Avoir répondu à la question éliminatoire sur la sécurité
- Ne pas avoir eu de comportement éliminatoire à la pratique
- Cumuler 25 points sur 31 sur les deux épreuves.

Pour votre préparation, la Fédération vous propose l'envoi par la poste d'un pack formation, composé du manuel officiel et des 2 DVD pratique et théorique, moyennant **un chèque de caution de 40 € à l'ordre de la FDC86**. Celui-ci vous sera restitué après votre succès à l'examen, lors de la remise dudit pack. Vous pourrez également vous entraîner sur [www.chasseenvienne.com](http://www.chasseenvienne.com)



---

### COUPON-REPONSE

#### Pour l'envoi du PACK FORMATION

***A adresser à la FDCV - 2134, route de Chauvigny CS90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR***

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

mail : .....

Téléphone Fixe : ..... Portable : .....

**Joindre un chèque de 40 € à l'ordre de la FDC86.**

Le .....

Signature